



Problème non résolu. Facture à payer ?

Par **Gilles Cazenave**, le **23/12/2017** à **18:31**

Bonjour,

Suite à un problème de ma pompe à chaleur qui chauffe l'eau de mon plancher chauffant 2 artisans sont intervenus.

Le premier a passé 1h30 sans rien changer. Conclusion : pour lui il faut changer la pompe. Il doit me faire un devis.

Le second est venu 2 fois. Une première il a fait une manipulation simple, sans rien changer et après 30mn cela fonctionnait. Mais c'est retombé en panne durant la nuit. Il est revenu alors que je n'étais pas là, je travaillais. Je ne sais pas ce qu'il a fait (je l'appelle mais sans réponse depuis 3 semaines) mais cela a fonctionné normalement durant 3 semaines. Et ce matin c'est retombé en panne.

Je pense que je vais devoir changer la pompe, Je n'ai pas encore reçu les factures mais cela ne va pas tarder. Dois je les payer ? N'ont ils pas une obligation de résultat ?

Merci pour vos retours.

Par **Visiteur**, le **23/12/2017** à **18:51**

Bsr,

Si la pompe est défectueuse, il n'empêche que le temps passé et le travail méritent d'être payés.

Par **Gilles Cazenave**, le **23/12/2017** à **23:18**

Bonsoir,

Alors je suis d'accord mais si elle est réparable ?